

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 182

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carrières féminines

La femme photographe

N.D.L.R. — Bien que le *Mouvement Féministe* ait publié, il y a quelques années (nos 120 et 121) une étude très complète sur ce sujet du regretté jeune photographe genevois Edmond Boissonnas, nous accueillons bien volontiers la notice suivante que nous adresse l'Office central des Professions féminines, et qui, sous une forme plus succincte, fournit les derniers renseignements mis au point sur cet intéressant débouché à l'activité féminine.

La photographie s'est beaucoup développée dans ces dernières années, soit dans le domaine artistique, soit dans le domaine scientifique. Pour exercer cette profession, il faut avoir une bonne vue, être capable d'exécuter un travail précis, faire preuve d'aptitudes artistiques et spécialement de facilité pour le dessin. Les femmes photographes sont nombreuses et sont d'accord pour dire l'agrément qu'elles trouvent dans cette profession.

Il n'existe pas, en Suisse, d'école pour photographes, aussi doit-on entrer dans un atelier comme apprentie. L'âge d'admission est en général fixé à 15 ans, et la durée de l'apprentissage est de 3 ans; on y est mis au courant des divers travaux: développement, retouche, tirage, agrandissement, etc.

Si d'emblée, on choisit une spécialité, celle de *copiste* par exemple, l'apprentissage est plus court, un an à un an et demi, mais on n'a ainsi qu'un champ de travail limité et par conséquent moins de chance de trouver une place.

L'apprentie est en général soumise à des cours professionnels, comprenant des notions de chimie, de physique, de dessin.

L'apprentissage terminé, il est à conseiller de faire un stage de quelques mois dans une autre ville afin de se familiariser avec d'autres méthodes de travail et d'apprendre une langue étrangère. Après cela, on peut entrer dans un magasin de photographie, dans un atelier et obtenir une place d'*aide-photographe*: celle-ci travaille dans les diverses branches; elle reçoit les clients et peut avoir aussi à s'occuper de la partie commerciale. La *retoucheuse* est tout à fait spécialisée; son travail étant minutieux, elle doit avoir très bonne vue et savoir très bien dessiner. La *copiste* exécute le tirage des épreuves, qui se fait généralement dans la chambre noire, à la lumière artificielle.

Gains. Durant la première année de l'apprentissage, on ne gagne rien, et pendant la 2^e et la 3^e année, de 30 à 50 fr. par mois. Les employées gagnent de 200 à 300 fr. par mois; comme opérateur on obtient 400 fr. par mois, mais on confie rarement ce poste à une employée. On peut aussi se spécialiser dans la photographie scientifique (radiographie).

Si l'on veut s'établir et ouvrir un atelier, il faut disposer d'un certain capital permettant les frais d'installation. La photographe doit avoir fait un apprentissage complet pour connaître à fond toute la partie technique du métier, mais il va sans dire que, sans un réel talent et des dons particuliers, il n'y a pas de chance de réussite; il faut posséder à un haut degré le sens de la composition, savoir mettre en valeur le caractère d'une physionomie.

La carrière de femme photographe ne peut donc être conseillée qu'aux jeunes filles qui sont capables de mener à bien un travail qui demande à la fois de la précision, des connaissances techniques et des aptitudes artistiques. Il ne faut pas oublier que la photographie d'art doit être comptée parmi les industries de luxe, ce qui revient à dire qu'elle subit, pour le moment, le contre-coup de la crise économique; d'autre part, les amateurs photographes sont très nombreux, ce qui diminue le travail des professionnels. C'est pourquoi, pour arriver à une bonne situation dans cette carrière, tant comme employée que comme photographe, il faut véritablement être bien douée.

A. M.

(Office suisse pour les professions féminines.)



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Comme toute Société soucieuse de renseigner ses membres sur le sujet soumis à la votation populaire le 17 février, l'Association genevoise pour le Suffrage a consacré sa séance

de février à la journée de huit heures dans ses rapports avec la crise économique, ayant pu obtenir pour traiter cette question le concours de M. Georges Thelin, Dr en droit, dont la documentation sûre et de première main aboutissait logiquement au maintien de la semaine de 48 heures. Une discussion animée et intéressante a suivi cet exposé d'impeccable valeur scientifique. A l'occasion de la votation encore, l'Association genevoise a fait apposer 200 des affiches de l'Association suisse pour le Suffrage, dont le texte a été reproduit par le *Mouvement Féministe*, et qui, sans toucher au fond de la question, protestait contre l'exclusion des femmes d'un scrutin qui touche directement un si grand nombre d'entre elles.

— En mars, un nombreux public suffragiste a eu le privilège d'une étincelante causerie, riche en aperçus suggestifs et en réflexions originales, de M. le professeur Milhaud sur les conditions morales et économiques d'une paix stable, et l'échange de vues qui a suivi a permis aux adversaires par pessimisme, comme aux partisans fervents d'une Société des Nations améliorée et mieux outillée pour rendre impossible toute guerre, d'exposer leurs opinions. — La propagande est toujours à l'ordre du jour des séances du Comité, qui examine avec intérêt toutes les suggestions qui lui sont apportées pour renouveler les méthodes: voire même cinéma et T.S.F.! D'autre part, sachant combien grande est l'influence de la presse pour modeler à l'idéal suffragiste le cerveau du *Man in the street*, comme disent les Anglais, le Comité poursuit un plan d'action méthodique pour s'assurer des entrées dans différents journaux, et déjà il a obtenu l'ouverture tous les quinze jours à des nouvelles féministes des colonnes du *Travail* (édition commune avec le *Droit du Peuple* de Lausanne) et du *Genevois*. On sait que, depuis plusieurs années déjà, Mme Preis, membre du Comité, collabore régulièrement pour ces questions à la *Tribune de Genève*.

E. GD.

BERNE. — L'assemblée générale de la section bernoise a réuni un grand nombre de membres et d'amis le 23 février. Les derniers venus avaient de la peine à se caser. Le rapport présidentiel a démontré qu'en outre du travail de société proprement dit, nous avons saisi différentes occasions de rendre attentif à notre idée un public plus étendu: en manifestant lors des votations fédérales contre l'injustice qui en exclut les femmes; en exposant une carte du suffrage féminin en Europe lors de l'Exposition des Arts et Métiers féminins et en y faisant jouer une pièce suffragiste. — Notre Commission de propagande cantonale sera désormais présidée par Mme Debrüt-Vogel. Les finances laissant à désirer, un certain nombre des assistants s'engagent à élire leur cotisation d'un franc. L'ancien Comité est réélu. Trois membres démissionnaires y sont remplacés.

— Mme Somazzi, malheureusement empêchée d'assister à la soirée pour cause de maladie, avait remis pour lecture une charmante causerie dépeignant une institutrice bernoise du 18^e siècle: personnalité originale et intelligente, qui se sentant dans son bon droit, loin de s'en laisser imposer par les menaces d'un Grand Conseil ou des ecclésiastiques, conserva son franc parler et son indépendance envers tous — une féministe pur sang qui sut se faire sa place. C'est le grand mérite de Mme Somazzi d'avoir patiemment fouillé dans les archives de plusieurs siècles pour en faire revivre une histoire complètement ignorée des femmes suisses. — Pendant le thé qui suivit, une amusante revue politique fut repassée devant nous les votations fédérales des années écoulées, assaisonées d'une documentation féministe. Les vers de Mme Debrüt et les images de Mme Reineck provoquèrent des rires sans fin. Et vers 10 heures on se sépara pleines d'entrain sur cette note gaie. A. L.

LAUSANNE. — Le vendredi 7 mars, à 20 h. 30, commenceront, dans la salle du Lycée, St-Pierre, 13, les quelques leçons que

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la Maison du Vieux de Lausanne.

Ames charitables, coeurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderoberies, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.08
44, rue Marteray, 44 Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant.

Pensez avant tout aux pauvres du pays !!

Fermée le samedi après-midi.

M. Ch. Secretan, avocat, veut bien consentir à nous donner. Sous le titre de : *Notions élémentaires de droit public fédéral et cantonal*, il nous parlera des organes de la Confédération et des Cantons et de leurs compétences respectives. Nous espérons que nombreuses seront les femmes et les jeunes filles qui sauront profiter de cette occasion exceptionnelle de se documenter sur des questions présentant un intérêt chaque jour plus incontestable pour nous. Le prix du cours est de fr. 5. S'adresser à Mme Rey, Moussaines, 38.

L. D.

AIGLE. — Notre groupe est encore trop jeune, — à peine une année, — pour avoir eu une très grande activité. Toutefois, c'est avec beaucoup de zèle que nous avons travaillé cet hiver. Nos séances mensuelles sont appréciées et ses membres y assistent avec une régularité louable. Dans ces séances, nous faisons d'abord un petit cours d'instruction civique, puis une des dames de la section présente un travail sur un sujet se rapportant au féminisme. En outre, lorsqu'il y a des votations fédérales ou cantonales, nous étudions sérieusement la question, nous écoutons les diverses opinions, les discutons, puis passons au vote. C'est ce que nous avons fait à l'occasion de la révision de l'art. 41 de la loi sur les fabriques. A l'unanimité les membres présents se sont déclarés favorables à la révision, étant donné qu'il s'agissait seulement d'aider à l'industrie à sortir de la crise très grave qu'elle traverse actuellement, et que le principe des huit heures n'était pas atteint, l'article 40 ne subissant aucune modification. — Nous avons encore eu dernièrement le privilège d'entendre Mme Dutoit, notre présidente cantonale, nous parler de *La femme et ses responsabilités sociales*. Cette très intéressante causerie nous valut trois adhésions. H. Z.

BALE. — « Pourquoi les femmes désirent-elles le droit de vote? — Pour pouvoir venir en aide à ceux qui souffrent », répondait à cette question le prologue de la soirée organisée par la Section bâloise pour le Suffrage féminin au bénéfice des cuisines de Karlsruhe et des orphelins arméniens. Et grâce au nombreux public qui y était accouru, cette soirée a non seulement apporté une belle obole à ces deux œuvres, mais encore fait une utile propagande pour la cause du suffrage. Les auditeurs ont d'abord éprouvé le plaisir assez rare d'entendre un orchestre uniquement féminin sous une direction féminine, et on peut constater que les jeunes exécutantes, toutes élèves de l'Ecole secondaire des jeunes filles, se sont tirées à merveille de leur affaire. Puis a suivi un prologue extrêmement spirituel dû à Mme P. Müller: la bonne mère Helvétie se préoccupe et de la misère de ses enfants, et de l'assurance-vieillesse, et de tous ceux qui, de l'étranger, lui demandent du secours; et avec effroi, elle doit constater que ses fils — incarnés dans le militariste-matérialiste Stünzi — se refusent totalement à faire un geste charitable. Mais alors, ses filles, les suffragistes réunies dans la salle, sont prêtes à lui venir en aide. Et « Mutter Helvetia » se repent d'avoir jusqu'à présent montré trop de préférence pour ses garçons et se promet à l'avenir d'avoir d'être aussi fière de leurs sceurs! — Après un quartett de Mozart, vint l'événement de la soirée: la représentation de *Frau Wehrli*, l'œuvre du poète bâlois R. Schwarz, couronnée dans un concours de pièces féministes, et faisant l'apologie de la femme moderne. Frau Wehrli, c'est le nouvel idéal féminin, à la fois mère, femme d'intérieur, femme d'affaire, et qui trouve pourtant du temps pour s'intéresser à tout ce que la vie fait passer devant elle. On peut se demander si, dans la réalité, pareille personnalité si riche et si multiple peut se rencontrer, mais ce qui est vrai, c'est que toute son action est inspirée de l'esprit maternel, et là a été le grand mérite de l'auteur, de mettre l'accent sur ce côté du mouvement féministe; aussi, en dépit de quelques longueurs, cette pièce constitue-t-elle un excellent moyen de propagande¹. Elle fut extrêmement bien défendue, d'abord par une charmante Frau Wehrli, presque trop jeune pour son rôle, puis par ses enfants, dont un délicieux garçonnet, et pas moins bien par les protagonistes de l'idée adverse: la belle dame à prétentions, la femme du pasteur effrayée pour « la mission de la femme » des progrès du féminisme, et la jeune fille ultra-moderne, avec ses boucles de page et ses cigarettes. Et la soirée s'acheva en pleine cordialité. (D'après la *National Zeitung*.)

¹ Cette pièce a paru dans l'*Annuaire des Femmes suisses* de 1923 et n'existe qu'en allemand. S'adresser pour tout renseignement concernant la représentation à la Rédaction de l'*Annuaire*, Rennweg, 55, Bâle. (Réd.)

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte d'chèques I - 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port et de remboursement sont à la charge du destinataire.

A. DE MORSIER: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure: 10 centimes.

Paul VALLOTTON, pasteur: *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch.: 40 centimes.

Benj. VALLOTTON: *La Femme et le droit de vote*. 1 broch.: 20 cent.

L. BRIDEL: *La succession légale*. 1 vol.: 2 fr.; *Le droit des personnes*. 1 vol.: 3 fr. (Ouvrages vendus au profit de la caisse du Mouvement Féministe.)

UNE SUISSE: *Nos réserves nationales*. 1 brochure: 30 centimes. Emilie GOURD: *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 brochure: 25 centimes.

Id. *A travail égal, salaire égal*. 1 brochure: 30 centimes.

Id. *Une vie et un exemple: Susan-B. Anthony (1820-1906)*. 1 brochure: 60 centimes.

Id. *La question des mœurs et la réglementation d'après l'enquête de M. A. Flexner*. 1 brochure: 60 centimes.

L. HAUTESOURCE: *Le suffrage féminin*. 1 brochure: 20 centimes.

Mme DE WITT-SCHLUMBERGER: *Le rôle moral du suffrage féminin*. 1 brochure: 30 cent. (très peu d'exemplaires).

L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité. 1 brochure: 25 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 2me éd. 1923. Un vol. 2 fr. 50. *Un message suffragiste du Président Wilson*. Une feuille volante de propagande. Le cent: 2 fr.

Les droits politiques actuels des femmes: Une feuille volante, à encarter dans la brochure de Morsier, ou à distribuer séparément pour la propagande. Le cent: 2 fr. 50; les 10: 25 cent.

Cartes postales suffragistes illustrées (dessins originaux de Mme Nath. LACHENAL), 3 séries. La carte: 5 cent. Le cent: 4 fr.

Cartes postales avec pensées suffragistes. La carte: 5 cent.

A. ZOLLIKOFER: *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*. 1 broch.: 50 centimes.

E. RUDOLPH: *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 brochure: 10 centimes.

Mme A. MAYOR: *La Tutelle féminine*. 1 brochure: 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure: 25 centimes.

D. A. L. GRÜTTER: *Die Frau im öffentlichen Leben*, et Mme A. JOMINI: *Des entraves que met au travail social des femmes leur minorité politique*, 1 brochure: 60 centimes.

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Local: Ouvert tous les jours, sauf le jeudi après-midi, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Bibliothèque: Lundi, mardi et vendredi, de 10 h. à midi et de 15 à 17 h.

Secrétariat des Intérêts féminins: (Bureau de renseignements) lundi et vendredi de 16 à 18 h.

Bureau de Placement (gratuit): Mardi et vendredi de 9 h. à midi.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE DE ALFRED-VINCENT, 10